

**ITESOFT**  
**Société anonyme au capital de 368.029,68 euros**  
**Siège social : Parc d'Andron, Le Séquoia, 30470 AIMARGUES**  
**RCS NIMES 330 265 323**

---

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2015**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire de la société ITESOFT afin de vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution d'un montant de 0,40 euro par action,
- Pouvoirs.

**EXPOSE**

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société convoquée le 17 décembre 2015 nous vous proposerons de distribuer un dividende de 0,40 € par action, soit pour 6.133.828 actions, un montant de 2.453.531,20 €, par prélèvement sur le compte « Autres Réserves », étant précisé que :

- les sommes distribuées seront détachées le 28 décembre 2015 et mises en paiement le 31 décembre 2015 ;
- les actions qui seraient détenues par la Société elle-même à la date de détachement du coupon correspondant à cette distribution n'auront pas droit à celui-ci ;
- les actions qui seraient créées par la Société avant la date de détachement de ce coupon y auront droit.

L'intégralité du montant qui serait distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Fait à Aimargues,  
Le 29 septembre 2015,

Le président du conseil d'administration